

Fiche technique

Granolan pont d'adhérence combiné

(amélioré de résines synthétiques)

Le pont d'adhérence combiné est à base aqueuse et de dispersion, de pig- mentation jaune et sert de traitement préparatoire pour améliorer l'adhérence des crépis de fond à l'intérieur. Il est facile à travailler, distinct, il assure une bonne liaison entre le support et le crépi de fond à base de plâtre, en plus il garantit une absorption régulière du support.	
Liants: dispersion Additifs: pigments, fibres, etc. Adjuvants: eaux, produits adjonctifs, etc. Suppléments: farine et sable de roche	
Les supports idéaux sont le béton, les plaques de plâtre, ainsi que les vieux crépis de fond, crépis lisses, spatulations et peintures solides de dispersion, etc. A l'extérieur, l'application de l'Haftogran 177 pont d'adhérence est indispensable. Approprié pour recevoir dégrossissages, égalisations te spatulations.	
Environ 0.4 kg par m²	
Bidon à 20 kg	
Ne pas travailler en dessous de +5° C	
Le support doit être absolument solide, propre, sec, régulier et libre de rési- dus solubles tels que colle, acide tannique, huile de coffrage etc.	
Les supports décollés, friables et sablonneux sont à éliminer. Les supports avec surfaces légèrement sablée peuvent être tenue éventuellement avec le fond pénétrant Paintolan (avec solvants ou aqueux).	
Bien remuer le pont d'adhérence et ne pas diluer!	
- remaining permanent and part amount	



Solidaires. Depuis 1956.

Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).		
Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec et à l'abri du gel, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 12 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.		
Elimination	Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Code d'élimination conformément au CED : 10 13 99. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.		
Indications de sécurité	Mention de danger: aucun	P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau. P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. P501e: Produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.	





